

**Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 décembre 2020



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. François REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme Mélanie BALSON  
**Membres présents** : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICH I - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### OPERATION FACADES LIBERTE - Prolongement de la durée de l'opération

M. Pribetich, au nom de la commission de l'écologie urbaine, de l'aménagement, de l'espace public et de la tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération du conseil municipal du 26 mars 2018, la Ville de Dijon a mis en place un soutien financier aux ravalements de façades de la partie ouest de la rue de la Liberté, dans les conditions définies par le règlement d'intervention annexé.

La finalité de cette opération est de valoriser le paysage et le patrimoine de la principale rue du centre-ville, inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité et dont l'attrait touristique a été renforcé par la piétonnisation et par la rénovation du musée des Beaux-Arts. L'objectif est d'engager le ravalement de 20 immeubles, en participant à leur financement à hauteur de 480 000 €.

L'opération, engagée en avril 2018, a connu une bonne dynamique : les représentants d'une vingtaine d'immeubles ont fait part de leur intérêt et des subventions ont déjà été accordées pour 15 d'entre eux.

Toutefois, les exigences qualitatives des projets de ravalements, qui aboutissent à des programmes de travaux conséquents, la nécessité d'accorder les propriétaires sur la nature des interventions et sur le choix des teintes et la succession des démarches préparatoires (obtention des devis auprès de plusieurs corps de métiers, mobilisation des gestionnaires de câbles en façade, réunion des assemblées générales, ...) demandent des délais importants avant de concrétiser les projets. C'est notamment le cas des monuments historiques, soumis à des exigences de restauration et des procédures plus longues.

En 2020, la crise sanitaire et les deux périodes de confinement ont rendu certaines interventions plus compliquées (ex. coordination entre plusieurs entreprises aux protocoles sanitaires différents) et - surtout - ont pu fragiliser la situation économique ou sanitaire de certains propriétaires, rendant la prise de décision plus difficile.

Dans ces conditions, et pour permettre l'aboutissement des projets qui n'auront pas fait l'objet d'une demande de subvention dans les délais requis, il est proposé de reporter la date butoir de dépôt des demandes de subvention du 31 décembre 2020 au 30 juin 2021.

Les autres dispositions de l'opération restent inchangées, ainsi que le montant de financement global dédié à l'opération. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2021. Les annexes 1 et 2 ont été mises à jour avec le nouveau délai et les annexes 2.1, 2.2 et 3 restent inchangées.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le report de la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention de l'opération façades de la rue de la Liberté, du 31 décembre 2020 au 30 juin 2021 ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**